

réussissent surtout dans l'entéroccèle (*). Un médecin italien, le docteur Flavio Alessandri, a recommandé d'ajouter à l'action extérieure de l'éther celle de lavements contenant cette substance. (*Il Racoglitore medico*, 1875.)

§ 2. — Excito-moteurs par action générale

Nous laisserons de côté, en ce moment, les moyens généraux diathésiques ou constitutionnels, qui s'adressent à la cause même de la paralysie musculaire, pour ne nous occuper que des moyens généraux dont l'action excitatrice va retentir sur les muscles et réveiller leur vitalité. Tous ces moyens rentrent dans les deux médications tétanique et hydrothermale, qui doivent être envisagées séparément.

1° *Strychniques*. — La *noix vomique*, introduite par Fouquier dans la thérapeutique des paralysies, constitue un médicament extrêmement utile, qui complète ou supplée l'action des excitants musculaires locaux que nous venons de passer en revue (**).

Ce ne sont pas seulement les muscles volontaires qui sont justiciables de l'action excitatrice de la strychnine; les muscles de

(*) 27. On se sert d'éther rectifié (à 0,723 de densité), et on promène le jet de vapeurs d'éther pulvérisé sur les divers points du scrotum, en changeant les lieux d'application dès que se produit la couleur blanche caractéristique de l'anesthésie et signe précurseur de la congélation. Pendant qu'un aide manœuvre l'appareil de Richardson, le chirurgien fait les tentatives de taxis.

(**) 28. Trousseau, qui a étudié ce médicament avec une sorte de prédilection, a déterminé, avec une sagacité pratique remarquable, les conditions de son emploi. Il recommande de recourir de préférence à l'extrait alcoolique de noix vomique, sous forme de pilules contenant, suivant les âges, de 1 à 5 centigrammes de cette substance. Il faut avoir soin de n'en faire préparer qu'un petit nombre à la fois, car le médicament subit peu à peu des modifications qui en atténuent l'activité. De même aussi, quand le pharmacien entame un nouveau pot d'extrait, convient-il, par prudence, de diminuer les doses. Enfin il ne faut pas oublier que, si l'économie paraît s'habituer à la noix vomique, dans le plus grand nombre de cas, il se produit des effets d'accumulation qui exigent une graduation de doses très-modérée. (Trousseau, *de la Noix vomique dans le traitement de la danse de Saint-Guy*, in *Journal de méd. de Beau*, 1843, p. 193.) J'ai cru remarquer, de mon côté, que les individus soumis à la faradisation sont plus impressionnables à la noix vomique, par suite probablement de l'éréthisme nerveux que l'électrisation localisée éveille toujours à un certain degré. Tous ces faits ont leur importance pratique. La dose de l'extrait ou de la poudre (qui, suivant Trousseau, a la même activité) varie, pour l'adulte, entre 25 milligr. et 20 centigr. Des pilules de 25 milligr. constituent une formule très-commode. Il faut toujours débiter par la

la vie organique en ressentent également l'influence, et ce médicament rend des services très-utiles quand leur contractilité est amoindrie. Nous citerons, comme indications de ce genre, l'emploi des strychniques dans l'affaiblissement sénile du réservoir vésical, dans la mydriase et dans certaines formes de constipation.

Le docteur Girard, médecin de l'asile d'Auxerre, a entretenu, en 1850, l'Académie de médecine des bons résultats qu'il obtenait en administrant du sulfate de strychnine aux aliénés gâteux (*). En combinant ce traitement avec la régularisation des heures des excréctions alvines et urinaires, ainsi que l'avait recommandé Archambault, le docteur Girard a vu, en quatre ans, le nombre des gâteux de son établissement réduit de 46 à 5. C'est là un résultat excellent et dont on comprend toute l'importance au double point de vue du bien-être des aliénés et de l'hygiène des asiles.

La constipation par inertie de l'intestin est une des formes les plus habituelles de la coprostase. Elle se produit dans les convalescences, alors que la tunique contractile de l'intestin s'est amoin-

dose minimum, et n'augmenter les quantités que très-progressivement. Quand on emploie concurremment la strychnine à l'extérieur, il faut tenir compte de son absorption et diminuer les doses de noix vomique ingérées.

Quant à la strychnine, qui paraît posséder toutes les propriétés excito-motrices de la noix vomique elle-même, l'activité de l'extrait de noix vomique étant représentée par 1, celle de la même dose de strychnine l'est par 8, de telle sorte que 5 centigrammes de strychnine équivalent à 40 centigrammes d'extrait. Partant de cette donnée, on voit qu'on peut administrer à un adulte de 5 à 15 milligrammes de cette substance, mais il faut arriver lentement à cette dernière dose. Le sirop de sulfate de strychnine de Trousseau contient 5 centigrammes du médicament pour 100 grammes de sirop, répondant à peu près à 25 cuillerées à café; chaque cuillerée à café contient environ 2 milligr. de strychnine. On peut aussi formuler des pilules contenant 5 centigr. de sulfate de strychnine pour 20 pilules; chacune renferme, par conséquent, 2 milligrammes et demi de strychnine. Dans ces derniers temps, on a préparé des granules qui contiennent 1 milligramme de cette substance et qui réalisent le double avantage d'une administration sûre et commode, surtout au début du traitement, quand il faut se renfermer dans des doses minimes. Les phénomènes de saturation strychnique consistent dans un resserrement pénible des mâchoires, avec raideur des membres, du cou, vertiges, tendance au sommeil et secousses convulsives dans les muscles des membres. Il y a aussi quelquefois un peu de gêne de la respiration et de courbature. Il faut conduire l'action de la noix vomique ou de la strychnine jusqu'à cette limite, mais ne jamais la dépasser.

(*) 29. Sa formule consiste à donner de 5 à 30 grammes d'un sirop contenant 2 centigr. de sulfate de strychnine par 30 grammes.